

Mayenne. L'Armée refuse encore six projets éoliens

Trente éoliennes ne verront pas le jour à Fougerolles-du-Plessis, Lignéres-Orgères, Marcillé-la-Ville, Izé/Saint-Georges-sur-Erve, Vaiges et Bazougers. Jean Arthuis proteste auprès de François Hollande.



Le conseil général arrivera-t-il à tenir son engagement d'installer 100 éoliennes d'ici 2020 en Mayenne ? Parviendra-t-il ainsi à l'objectif de produire 17 % de la consommation électrique mayennaise grâce au vent ? On peut en douter, vu l'opposition quasi systématique du ministère de la Défense. L'armée de l'Air met en avant l'impossibilité de faire cohabiter éoliennes et aéronefs dans le secteur d'entraînement à très basse altitude (Setba). Celui-ci couvre une grande partie du département et empiète sur les treize zones de développement aérien décidées par la collectivité... et validées par l'État.

Fin octobre, on apprenait que le projet d'implanter quatre éoliennes à Charchigné était ainsi retoqué. Dans la foulée, la préfecture refusait d'accorder le permis de construire. Manque à gagner : 500 000 € pour la société Énergie Team, qui a décidé de contester cette décision devant le tribunal administratif. Le 12 mai, lors d'une réunion organisée en préfecture, un représentant du ministère de la Défense a examiné neuf autres projets situés dans le même secteur d'entraînement à très basse altitude. Trois ont été potentiellement autorisés, les six autres, prévus à Fougerolles-du-Plessis, Lignéres-Orgères, Marcillé-la-Ville, Izé/Saint-Georges-sur-Erve, Vaiges et Bazougers, ont reçu un avis négatif.

Au total : 40 éoliennes refusées

Selon le président du conseil général, Jean Arthuis, ce sont trente éoliennes, pourtant approuvées par les élus mayennais, qui ne verront donc pas le jour. « **A raison de cinq à six machines par parc et en incluant Charchigné, ça fait plutôt quarante éoliennes au total** », calcule pour sa part Jean-François Leblanc, délégué régional de l'association France énergie éolienne, le lobby du secteur. « **On nous coupe l'herbe sous le pied, sans aucune compensation**, poursuit-il. **Nous sommes conscients des enjeux militaires et nous les respectons, mais nous pensons qu'un compromis doit être trouvé entre tous les usagers.** »

Jean Arthuis est sur la même longueur d'onde. Il vient d'adresser un courrier de protestation au président de la République. Il lui rappelle la teneur de son allocution du 31 mars, invitant le Gouvernement à « **préparer la France de demain à être moins dépendante du pétrole comme du tout nucléaire et à prendre de l'avance sur les industries vertes.** » Et d'ajouter : « **Entre pacte de responsabilité et pacte de solidarité, la place de choix accordée à l'environnement constitue-t-elle vraiment une priorité ? Le doute est permis.** »

Jean Arthuis conclut son courrier en invitant François Hollande à « **réviser favorablement la carte des projets éoliens du département de la Mayenne, afin de contribuer utilement à l'effort national en matière de développement d'énergie alternative éolienne.** »

Arnaud BÉLIER.